



NIFFER : le bourg, son centre et sa rive récréative

Circulation apaisée et développement des équipements de loisirs



Introduction : la mission

1. Eléments de diagnostic..... p.5

- **Le routier**
 - État des lieux
 - Synthèse et objectifs
- **Les modes actifs**
 - Réseaux actuels
 - Enjeux de développement du maillage piétons/cycles
 - Synthèse et objectifs

2. Apaisement de la circulation : principes et exemples..... p.11

- **En préalable : la zone 30**
- **Réduction de largeur de la voie**
- **Marquage de l'entrée des quartiers**
- **Marquages au sol**

3. Renforcer et sécuriser le lien entre le bourg et la plaine sportive..... p.17

- **Principe de circulation**
- **Des interventions à prévoir sur l'ensemble des voies de desserte du quartier**
- **Rue de Habsheim**
 - relevé de l'existant
 - Perceptions de l'automobiliste
 - Principes de réaménagement

4. Quartier ouest : sécuriser les déplacements p.25

- **Etat des lieux et repérage**
- **Carrefour rue du Moulin/ rue du Rhin**
- **Carrefour Rue du Moulin/rue des jardins**
- **Linéaire rue des jardins**

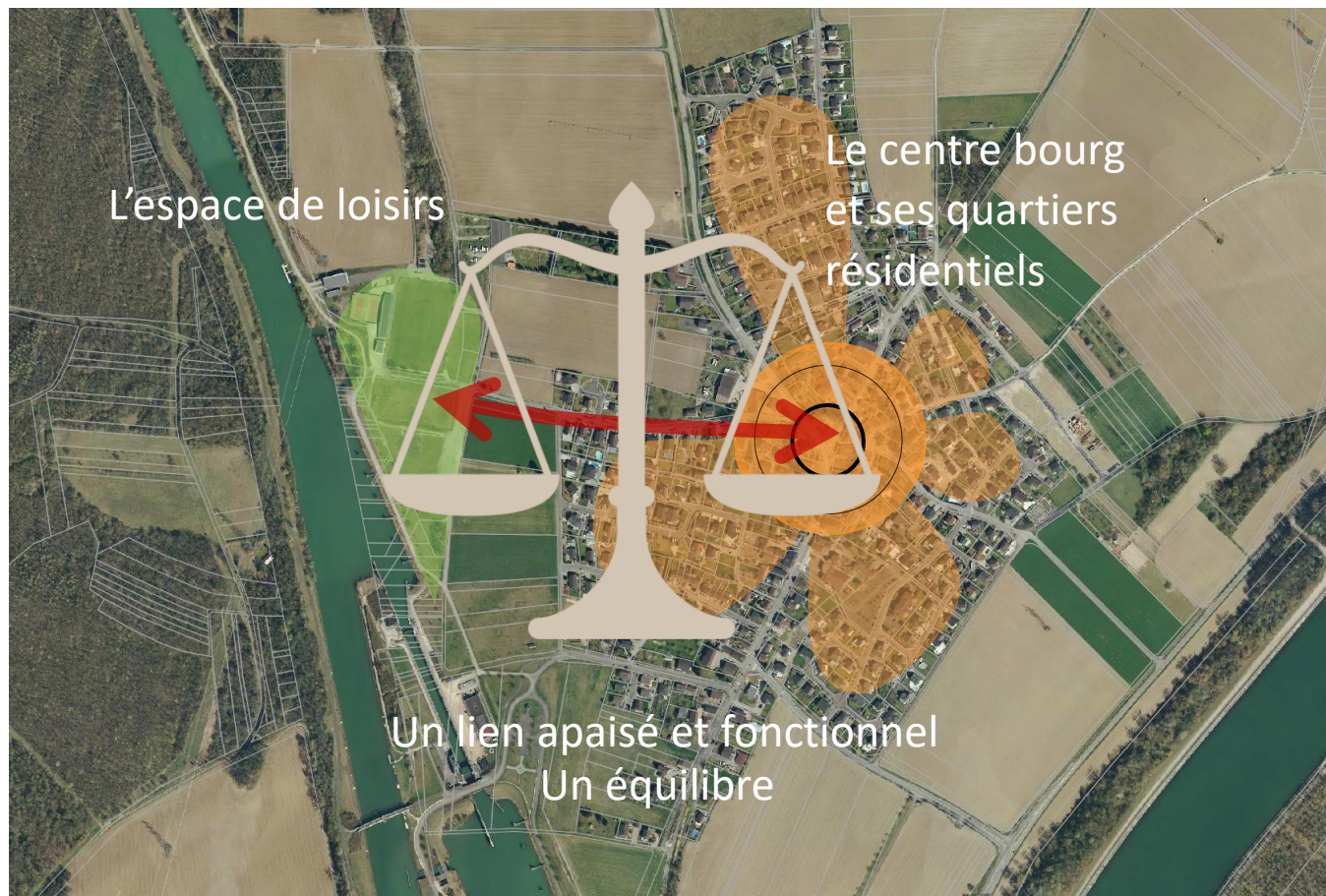
5. Propositions d'aménagement pour la plaine sportive p.30

- **Etat des lieux et perspectives**
 - Repérages et impressions
 - Atouts, enjeux, vision
- **Contexte réglementaire et foncier**
 - Foncier public et zonage PLU
 - Périmètre et surfaces disponibles
- **Esquisse**
 - Schéma d'aménagement
 - Zoom sur le parking
- **Equipements**
 - Références
 - Localisation

Annexe p.43

Evolution du site au cours de l'histoire
Cartes anciennes et photographie aérienne





Un cadre de réflexion qui commence par une approche globale de l'organisation communale, pour cibler ensuite l'interaction entre le centre bourg et l'espace de loisirs.

Les objectifs :

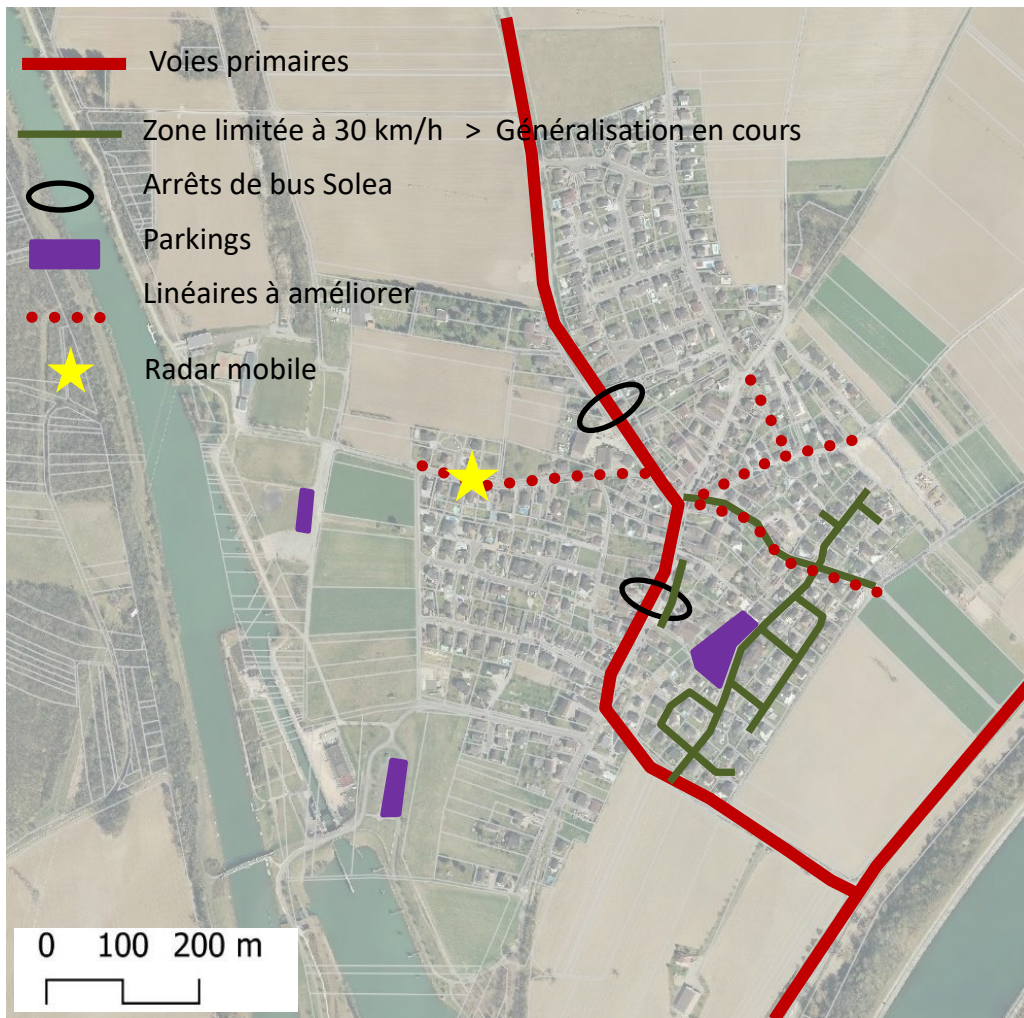
- Assurer une meilleure fluidité et sécurité des circulations, tous modes
- Améliorer le fonctionnement urbain en assurant la complémentarité entre le centre-bourg et l'espace de loisirs



1. ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le routier : état des lieux

- Une organisation Nord/Sud des voies routières
- Les trafics routiers sont faibles < à 2 000 véhicules moyens / jour (2018)
- Une « chance » : pas de flux routiers en transit en cœur de bourg (uniquement desserte)



- Des aménagements d'apaisement de la circulation qui existent déjà
- Des linéaires de voiries et des croisements vécus comme problématiques



Le routier : synthèse et objectifs

Commune périurbaine dominée par les circulations motorisées (offre TC très faible). « L'usage de la voiture individuelle est quotidien et concerne également les déplacements internes au village, sur de petites distances » (PLU).

Pas de problème de volume des flux, mais des difficultés de cohabitation et de comportements :

- Vitesse excessive dans certaines rues,
- Problème de circulation et de stationnements concentrés à des moments particuliers : matchs, sortie des classes,...


OBJECTIFS :


- ▶ Sécuriser les déplacements (modes actifs, voitures)
- ▶ Contribuer à développer les usages « modes actifs » pour les habitants
- ▶ Faire cohabiter les usages et apaiser par une mise en cohérence / uniformisation des règles et des aménagements



Les « modes actifs » : réseaux actuels


Cyclable :


 Aménagements cyclables m2a existants


 Itinéraire 2 rives 3 ponts

 Itinéraire Eurovélo et 3 Pays

Piéton :


 Sentier des deux canaux

 Connexions piétonnes protégées au PLU

 Connection piétonne à créer (PLU)

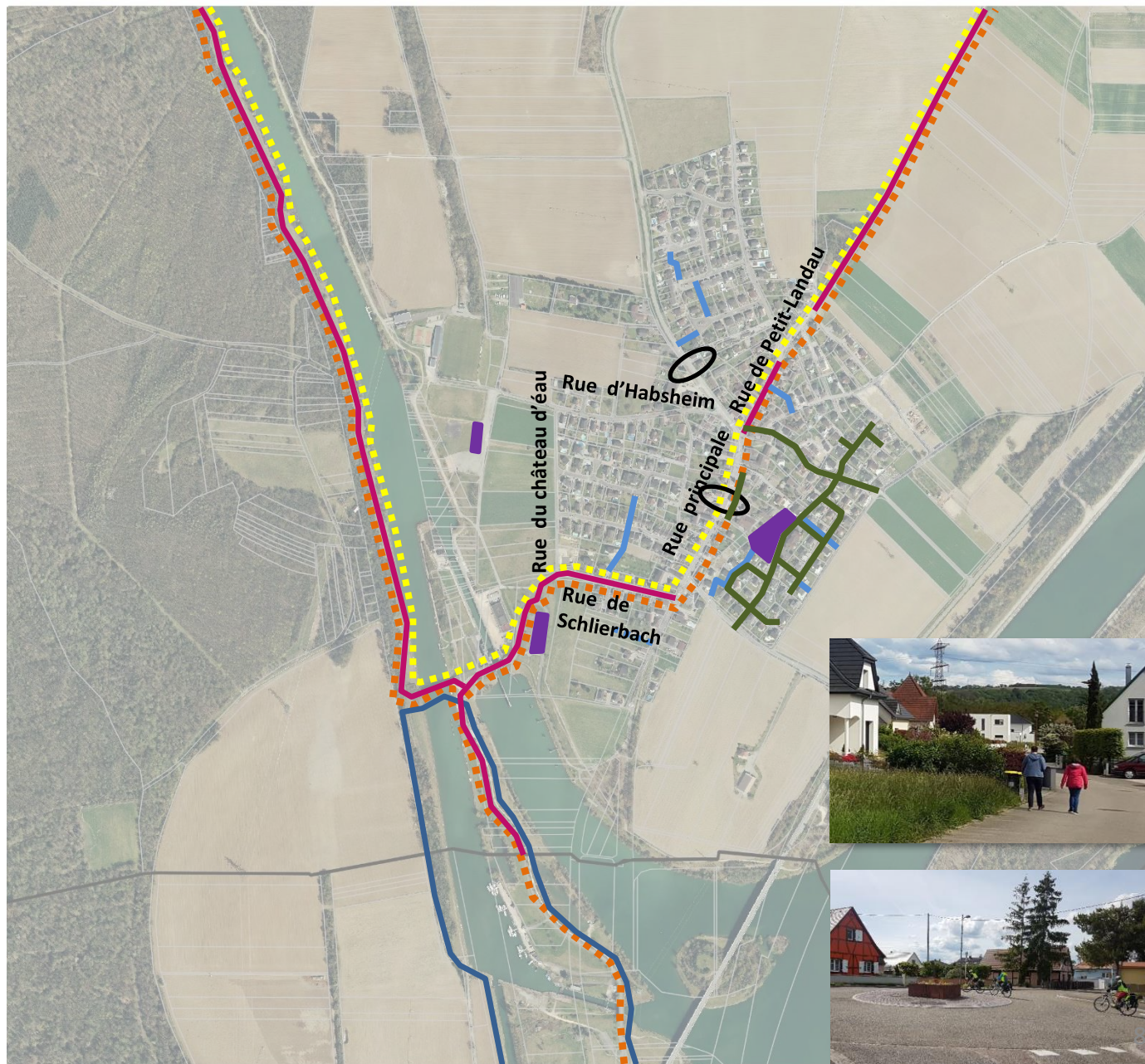
Autres :

 Zone limitée à 30 km/h

 Arrêts de bus Solea

 Parkings

0 100 200 m





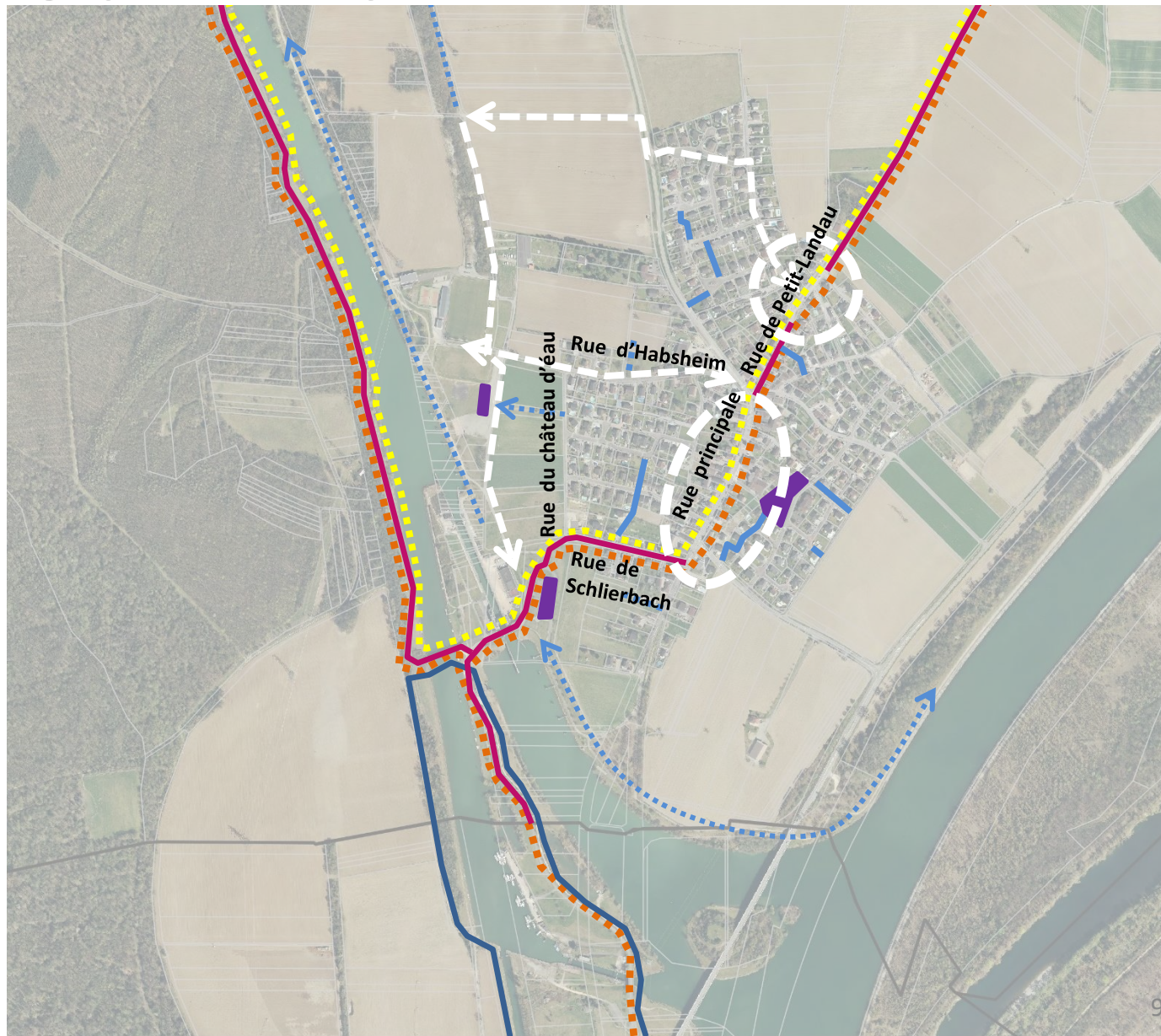
Les « modes actifs » : Enjeux de développement du maillage piétons et cycles



Développement potentiel du réseau cyclable de proximité



Développement potentiel du réseau de promenade piétonnes





Les « modes actifs » : synthèse et objectifs

- **En résumé :**
 - La richesse des itinéraires et des aménagements cyclables principalement tournés vers le loisir.
 - Pas d'itinéraires pédestres mais des déplacements à pied à priori confortables.
- **Dysfonctionnement / améliorations**
 - discontinuité cyclable rue principale pour les grands itinéraires
 - discontinuité piétonne, rue de Habsheim notamment

OBJECTIFS :

Piétons / vélos :

- Favoriser les déplacements à vélo et à pied dans la commune et plus particulièrement entre le bourg et la plaine sportive
- Stationnement vélo sécurisé à prévoir (en centre-ville, sur la zone de loisirs)
- Développer le maillage modes actifs en connexion avec les territoires voisins



2. APAISEMENT DE LA CIRCULATION

Principes et exemples

●●●● Apaisement : en préalable, la Zone 30

Généralisation de la zone 30 : une posture claire et simple

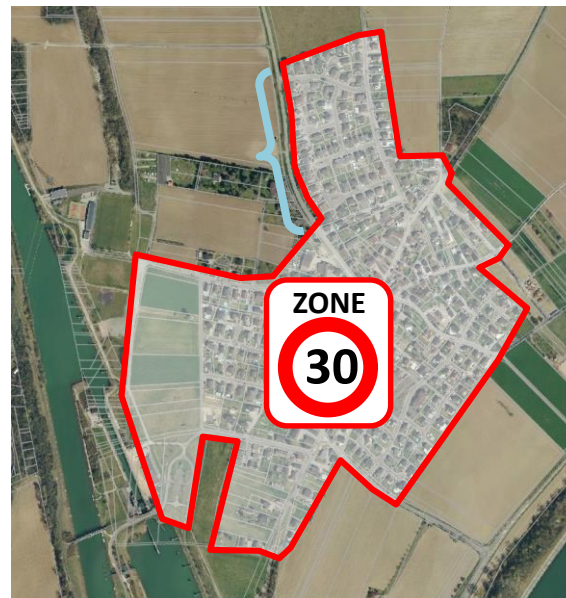


Principe : la vitesse est limitée à 30km/h, **pour toutes les rues** sauf autres prescriptions ponctuelles (50, 20 km/h...)



Les Ellipses de rappel de vitesse (Cerema)

► **A Niffer** : généralisation dans l'ensemble de la zone agglomérée, sauf pour une partie de la rue principale (crochet bleu) qui est à 50km/h



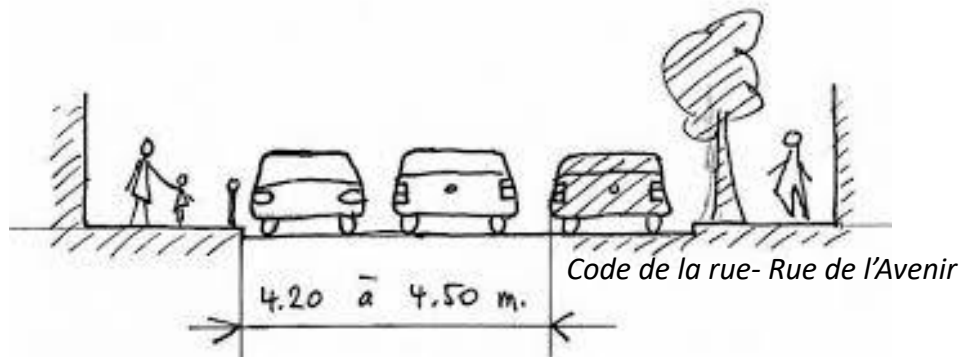
Un démarche à accompagner

- **En amont** : Concertation, test...
- **Lors de la mise en place** : Signalétique systématique et rapidement installée
- **A faire vivre** : une **sensibilisation continue**
Communication, évènement festif...



Apaisement : réduction de largeur de la voie

Principes



Pour une voie de desserte double sens et une circulation à **30km/h**, la largeur de la voie peut-être réduite à **4,5m** en double sens, voire jusqu'à **3,5m** avec un système d'alternat.

► **Le reste de l'espace peut être dévolu aux autres usages**



Rue du 20 novembre –2008 et 2019

Ecluse intégrant des plantations et des stationnements (Hésingue)



Apaisement : réduction de largeur de la voie

Exemples

Du simple obstacle provisoire à l'aménagement « en dur »



Ecluse provisoire - phase de test



Ecluse avec potelets (également solution intermédiaire possible)



Kingersheim



JP Husson



« Trottoir » Veneux les Sablons



Dpt Vienne

Ecluse « en dur », végétalisée





Apaisement : marquage de l'entrée des quartiers

Exemples

... des approches techniques ou plus artistiques

Trottoirs traversant



Signalisation « festive »



Démarche participative rue du jeu des enfants à Strasbourg



Guirlande à l'entrée d'une rue résidentielle à Riehen près de Bâle (CH)



Aménagement participatifs devant le Collège de Riedisheim



Apaisement : marquage au sol

Exemples

Bellagio et Côme (Italie)



Les marquages se substituant, comme ici, à des aménagements spécifiques (bordures de trottoir...) sont à utiliser avec précaution, en gardant à l'esprit que la protection des piétons n'est pas optimale (absence d'obstacles aux véhicules).



Dans l'exemple ci-contre, la systématisation et la répétition de ces marquages contribue au bon respect des mesures

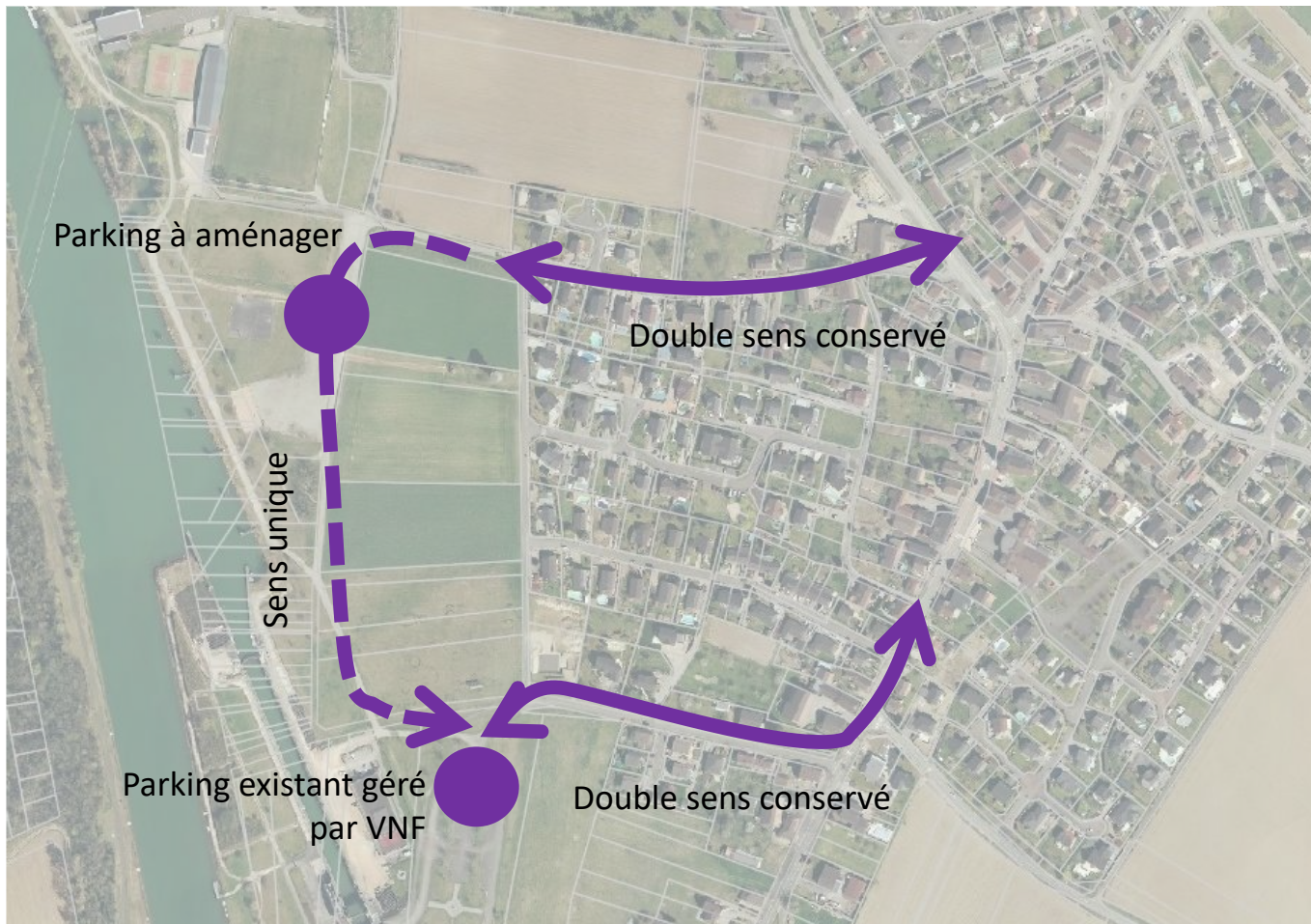




RENFORCER ET SECURISER LE LIEN ENTRE LE BOURG ET LA PLAINE SPORTIVE

● ● ● ● ● Lien Bourg - plaine sportive

Principe de circulation



●●●● Lien Bourg - plaine sportive

Des interventions à prévoir sur l'ensemble des voies de desserte du quartier

... afin d'éviter tout phénomène de report des incivilités (vitesse excessive...)



Rue de Hasheim prolongée: création d'un cheminement piéton



Château d'eau : création d'un cheminement piéton



Rue du Château d'Eau > **matérialisation double sens cyclable + passage surélevé aux croisements**

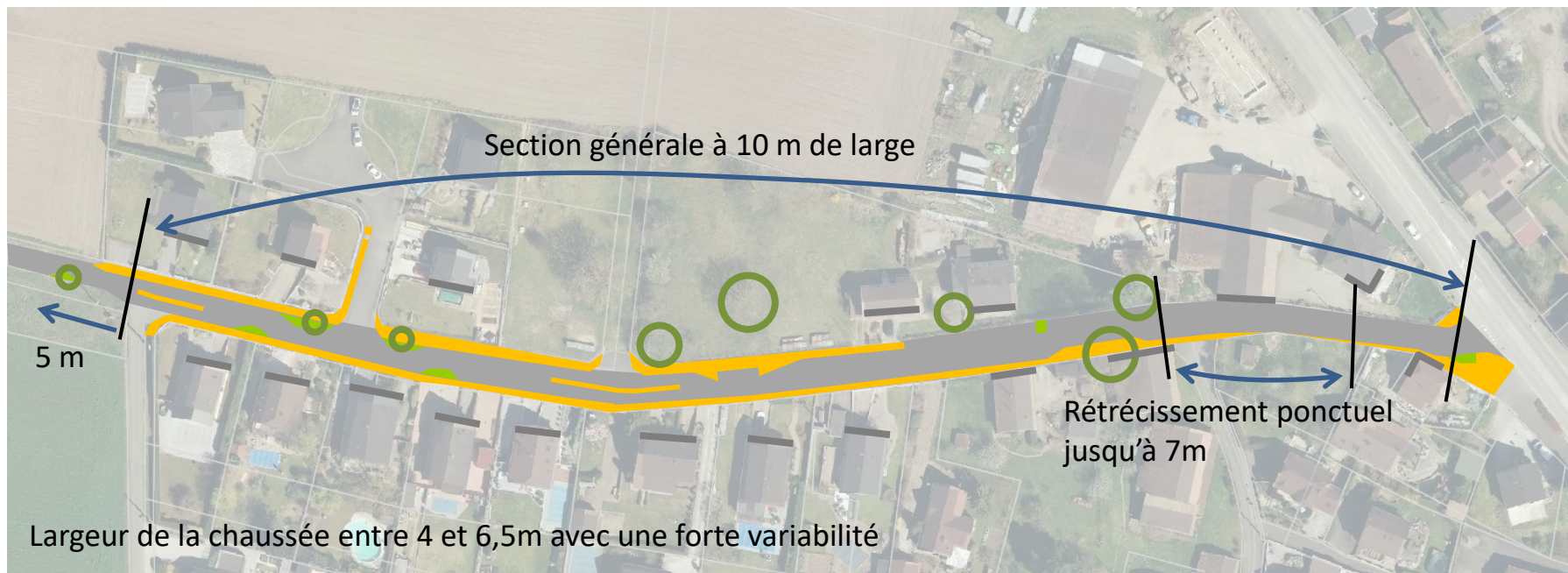


Rue de Schlierbach > **écluses** ponctuelles possibles, si nécessaire.

- Voies internes au quartier
- Voies de desserte
- Double sens
- Sens unique
- Création continuité piétonne
- Marquage double sens cyclable
- Propositions marquage entrée quartier



Rue de Habsheim : relevé de l'existant



- ▶ Aménagements ponctuels et très divers de ralentissement : lecture difficile de l'espace public
- ▶ La perception visuelle d'une voie large toujours présente par endroit qui ne contribue pas à une réduction de vitesse des automobilistes
- ▶ Pas de continuité de trottoir



0 25 50 m



●●●● Rue de Habsheim : perceptions de l'automobiliste

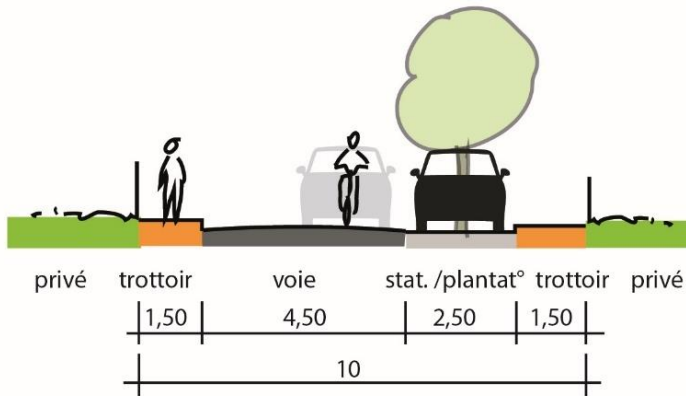
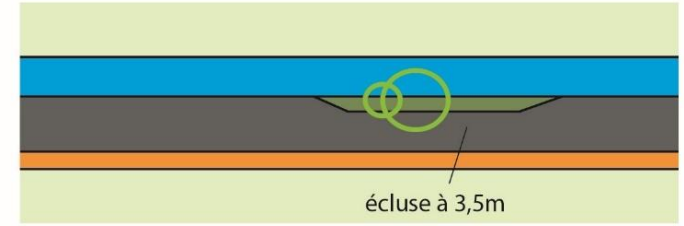
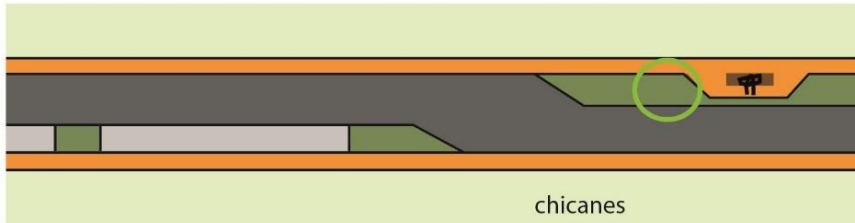


La perception de la largeur disponible pour les conducteurs, et donc la propension à accélérer, varie beaucoup en fonction de la présence d'obstacles visuels en volume et en hauteur. Ici, en deux points de la rue d'Habsheim, la largeur de la voie est identique, mais la perception est bien différente.

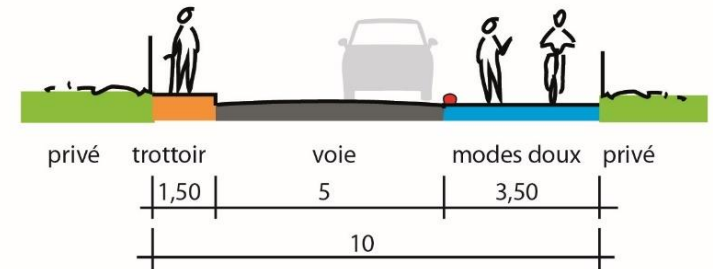
● ● ● ● Rue de Habsheim : Options de réaménagement « lourd »

Pour une section courante à 10m, plusieurs possibilités :

Schémas de principe :



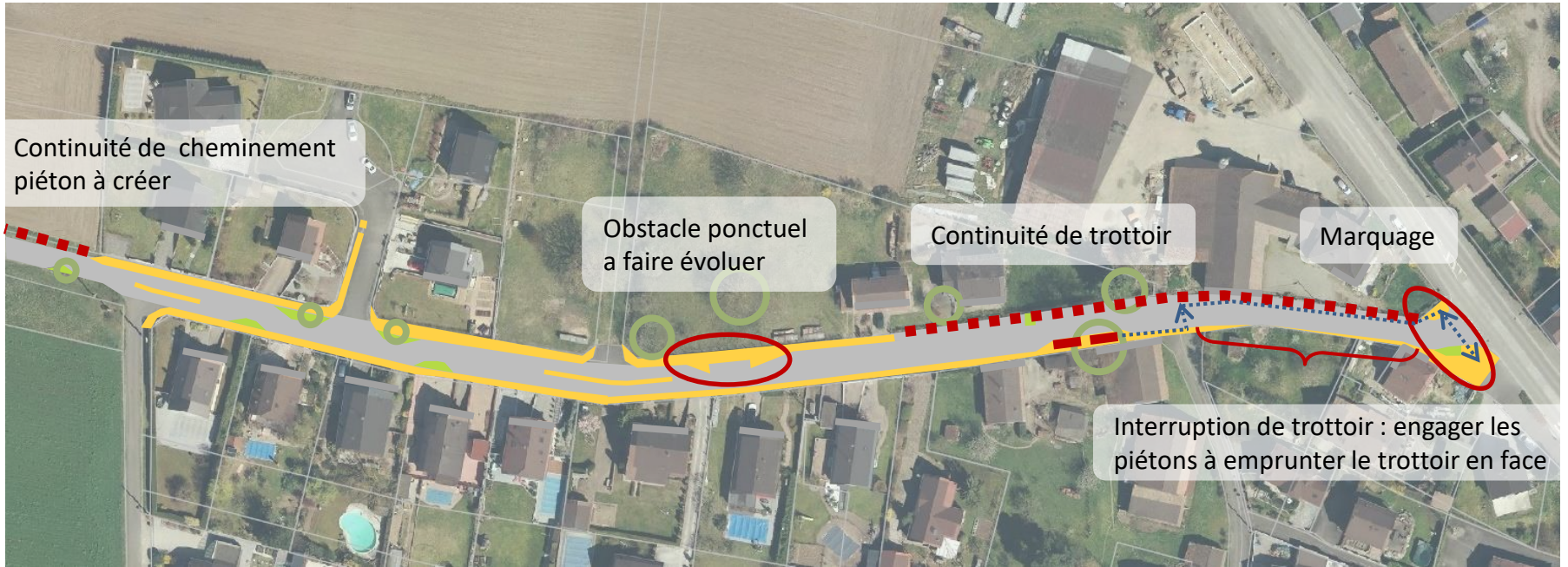
Option 1 : avec chicanes intégrant des stationnements et des plantations
- Vélo sur chaussée



Option 2 : avec voie séparée dédiée aux modes doux + écluses pour le ralentissement (passage en alternat)

Ces options sont onéreuses si appliquées de manière généralisée, car on touche à la géométrie de la rue

● ● ● ● Rue de Habsheim : options de réaménagement « légers »

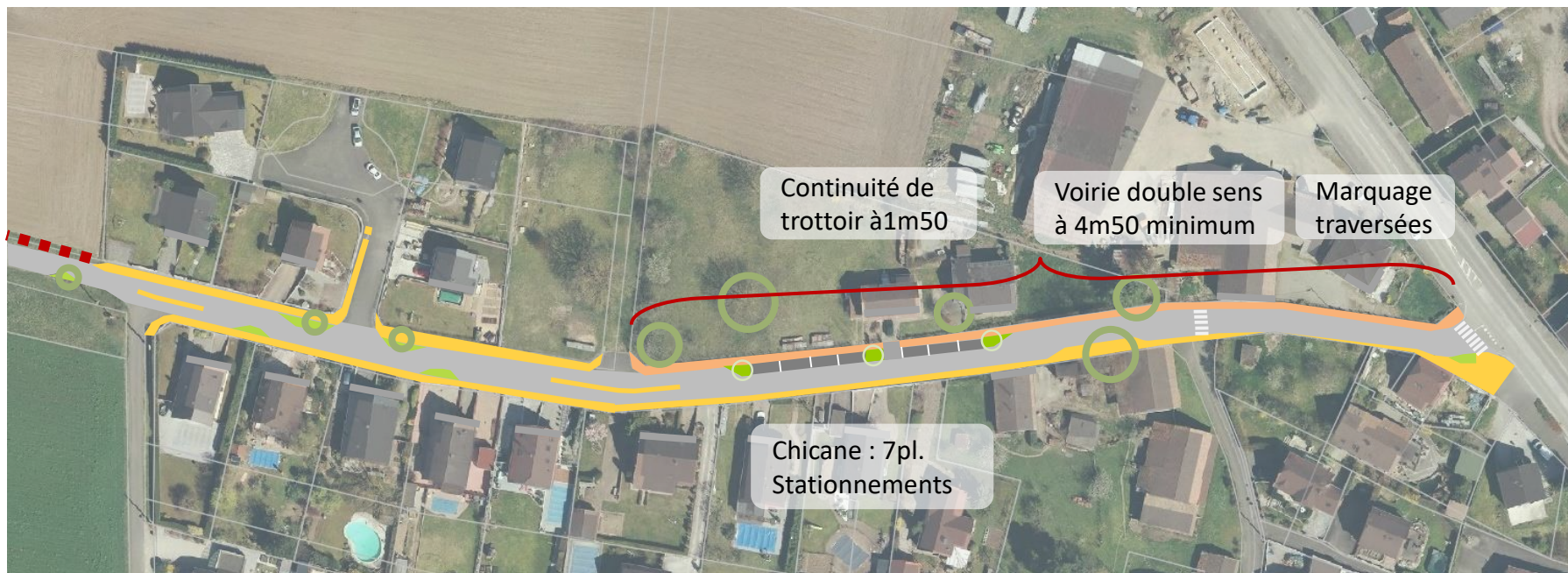


Principes d'aménagement plus « léger », en touchant peu au profil de voirie

- ▶ Zone 30
- ▶ Capitalisation des aménagements existants (compléments à apporter sans multiplier les types de dispositifs)
- ▶ Marquage de l'entrée de rue
- ▶ Aménagement d'un trottoir continu sur une des portions manquantes



● ● ● ● RUE DE HABSHEIM : proposition de traduction



► La proposition est d'intégrer un trottoir de 1,5m, sur le côté Nord de la moitié Est de la rue afin de sécuriser les déplacements piétons. Sur le linéaire le plus large de voirie, une chicane est créée sur le modèle de l'option 1 décrite plus tôt. La circulation double sens reste possible : à 30 km/h, le croisement des voitures est possible avec une voirie de 4,5m et le croisement avec un camion se fait en alternat. Elle intègre des places de stationnement en long et de la végétation. Seul le trottoir Nord est modifié. Le trottoir sud n'est pas remanié: sur sa partie discontinue, le transit piéton est reporté coté Nord.

NB: un relevé de géomètre ainsi qu'une étude technique plus approfondie par un bureau d'étude spécialisé sont nécessaires avant mise en œuvre.





LE QUARTIER OUEST

Sécuriser les déplacements dans les carrefours et rues résidentielles

Etat des lieux et repérage





Carrefour rue du Moulin/rue du Rhin (3)



Rue du Rhin vers Rue du Moulin, à droite (2009)

- ▶ Marquer la trajectoire des véhicules pour assurer un recul salutaire par rapport au bâtiment, au niveau du carrefour (visibilité).
- ▶ Assurer un débouché perpendiculaire de la rue du Moulin sur la rue du Rhin (axe de la voie)
- ▶ Le virage à droite vers la rue du Moulin est plus aigu, obligeant à l'emprunter plus lentement.

..... Limite chaussée existante
NB : largeur rue 4,3m minimum

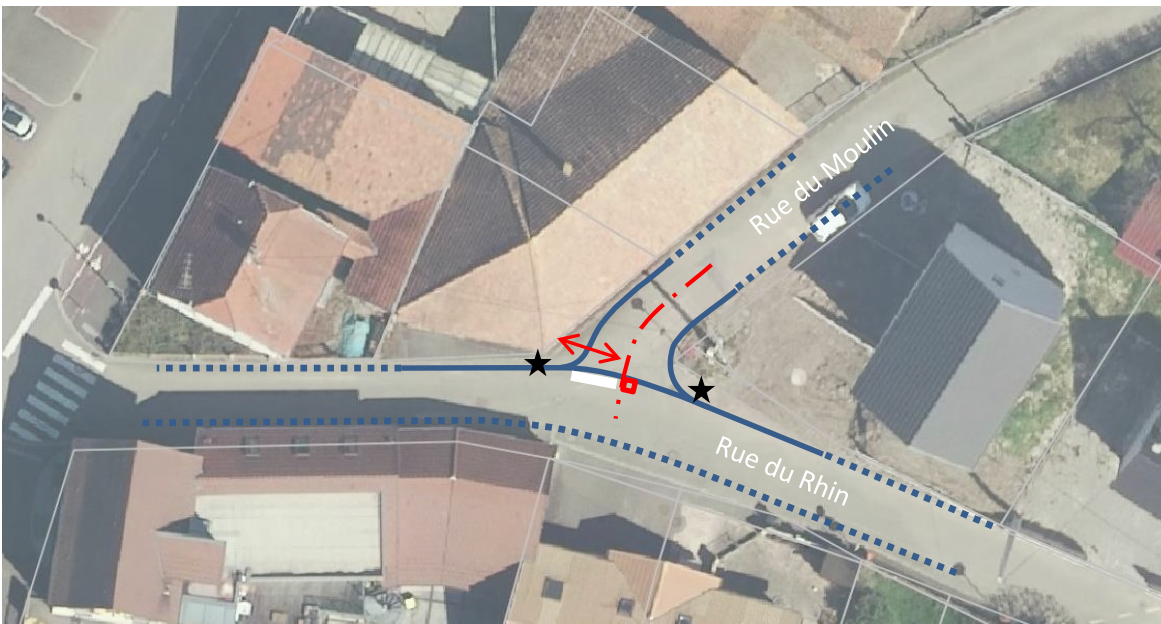
— Dessin du tracé par une bordure, un fil d'eau ou de la peinture.

- . - Axe de la voie (marquer la ligne médiane)

Attention : écoulement des eaux à gérer (plaques et regards :★)

En option :

- Marquer un stop (ou double stop)
- Miroir existant > + panneau info carrefour dangereux
- rappel zone 30 (peinture au sol)



0 10m



Carrefour rue du Moulin/rue des jardins (4)



Rue des Jardins vers Rue du Moulin (2009)

Rue du Moulin vers Rue des jardins à droite



2009



2021

Un rapport entre espace privé et domaine public qui se « durcit » avec le remplacement de limites séparatives végétalisées ou ouvertes par des clôtures hautes et opaques

► À traiter lors d'une évolution du document d'urbanisme ?

NB : Cela peut impacter également la visibilité aux carrefours.

► Un des seuls leviers d'amélioration de la qualité des voies en largeur contrainte : travailler l'interface public/privé

Le passage en sens unique fait partie de la solution (voir plus loin)

Rue des jardins



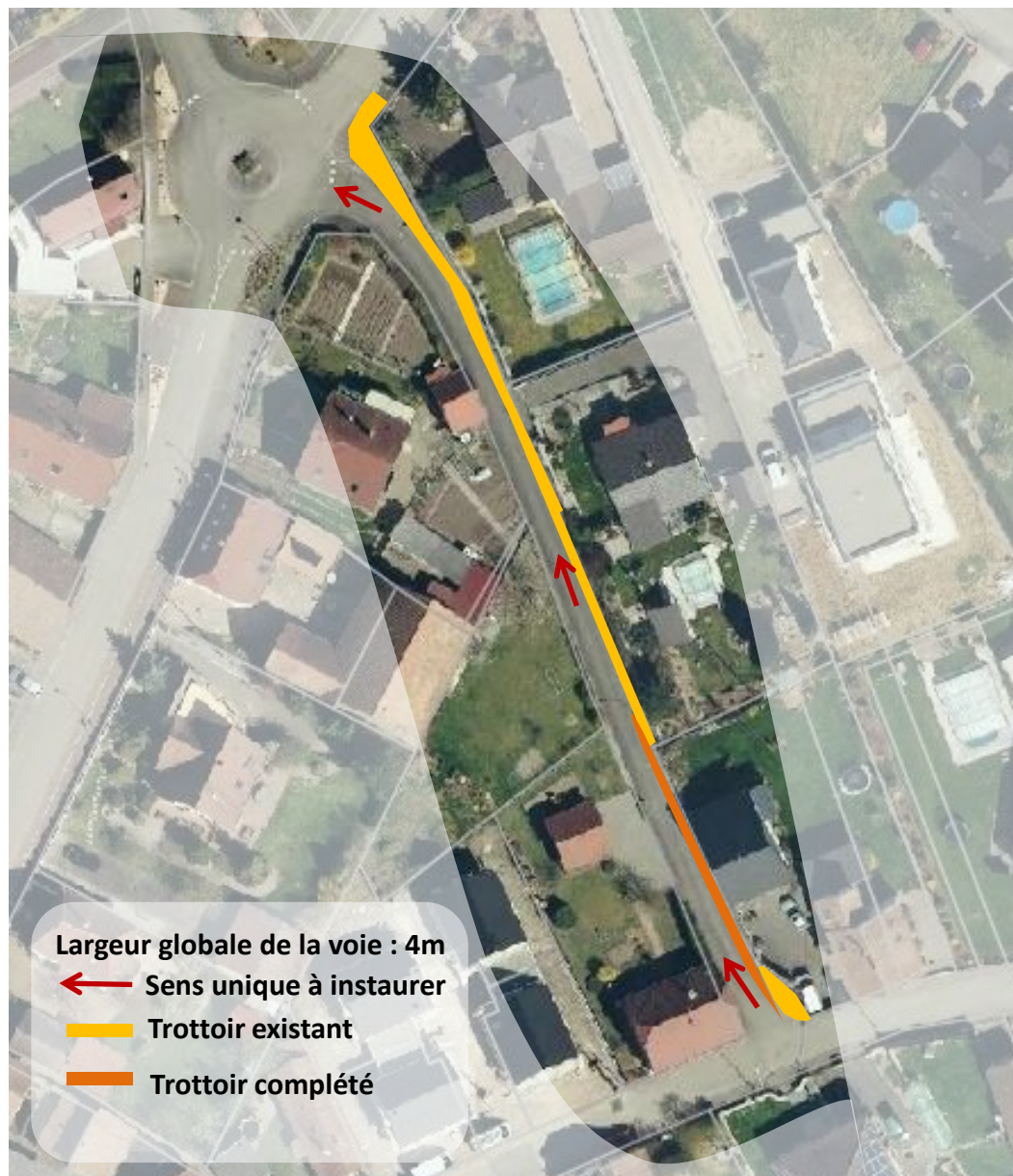
2009



2021

isé

● ● ● ● Linéaire rue des Jardins



- ▶ Le passage en sens unique permet de régler le manque de visibilité qui existe actuellement en sens sortant vers la rue du Moulin
- ▶ Création d'un trottoir continu de 1m minimum, sur la dernière portion de la rue : si une largeur utile de 3m en un point est acceptable (ramassage poubelles et pompiers)
Sinon, par un simple marquage au sol





Propositions d'aménagement pour **LA PLAINE SPORTIVE**

Un parc de loisirs et de détente,
relié au grand territoire


●●●●● Plaine sportive - Repérages et impressions




Nécessité de maintenir l'accès aux services




Frange Est : un espace non défini et marqué par les dispositifs anti-intrusions



Coin ombragé sous un bosquet, agréable mais confidentiel



L'échappée à travers champs



La promenade le long du canal : vue ouverte sur le grand paysage et les infrastructures hydrauliques



Un point de repère paysager majeur sur le site : le château d'eau



Le biotope : surprise paysagère le long du canal



Les petits équipements disséminés dans la plaine sportive, vus du canal



Plaine sportive – Atouts, enjeux, vision

ATOUTS :

- Un vaste espace en bord de canal, de nombreux points d'accroche paysagers (eau, arbres, château d'eau, biotope, écluse ...)
- Thématiques d'intérêts variées sur le site et ses abords : paysage, histoire, technique, environnement
- Un potentiel de développement local de la promenade et d'autres activités en lien avec le réseau existant
- Des équipements déjà présents, à mettre en valeur

ENJEUX :

- Cohérence de l'aménagement et lisibilité du site,
- Des équipements à compléter (loisirs) tout en assurant la cohabitation des usages (riverains)
- Une bonne connexion à assurer avec le centre bourg et avec le réseau d'itinéraires de loisir

Quelle vision ?

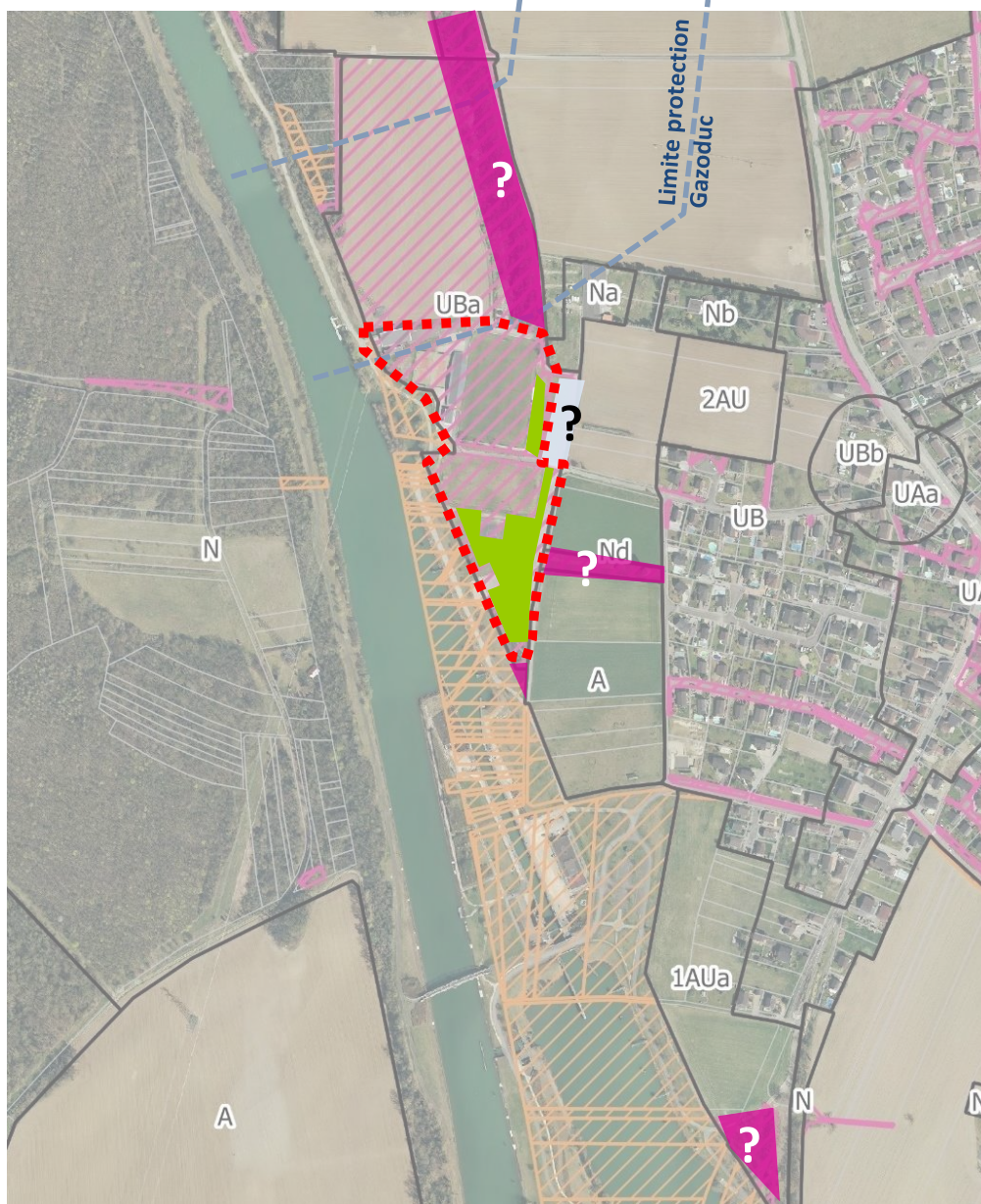
- ▶ Plus qu'une plaine sportive, un parc qui accueille différents usages de manière cohérente et structurée
- ▶ Un espace communal aménagé circonscrit, mais en lien avec un projet touristique et un territoire plus large



Plaine sportive - Foncier public et zonage PLU



● ● ● ● Plaine sportive - Périmètre et surface

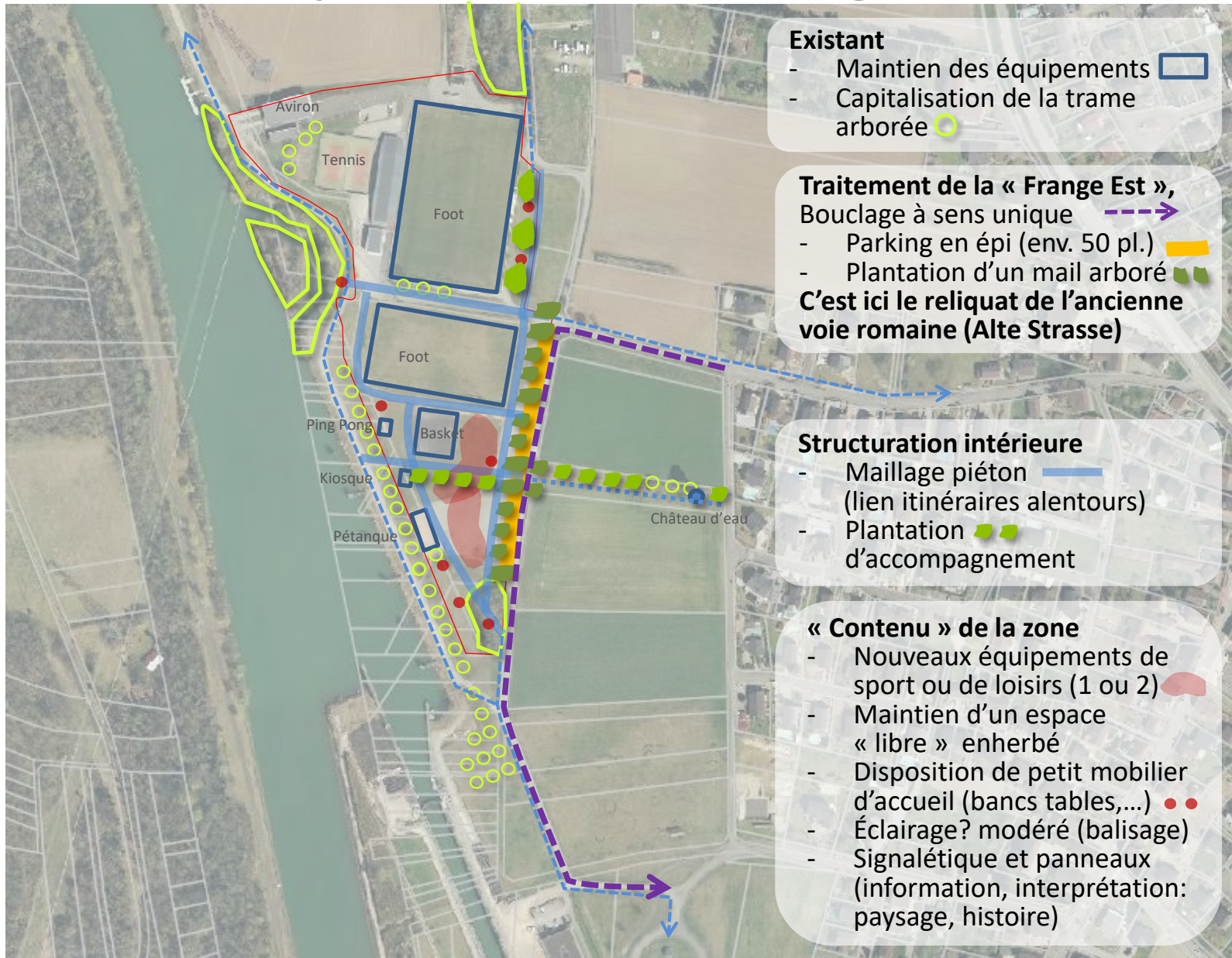


○ Périmètre de la plaine sportive (terrains communaux)



■ Des espaces annexes à articuler ? (phasage à moyen/long terme)

■ Un espace d'environ 1ha à aménager, en dehors des aménagements existants : sélection à opérer dans les équipements à installer


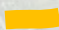

Plaine sportive - Schéma d'aménagement



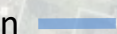

Existant

- Maintien des équipements 
- Capitalisation de la trame arborée 



Traitement de la « Frange Est »,

- Bouclage à sens unique 
 - Parking en épi (env. 50 pl.) 
 - Plantation d'un mail arboré 
- C'est ici le reliquat de l'ancienne voie romaine (Alte Strasse)**

Structuration intérieure

- Maillage piéton  (lien itinéraires alentours)
- Plantation  d'accompagnement

« Contenu » de la zone

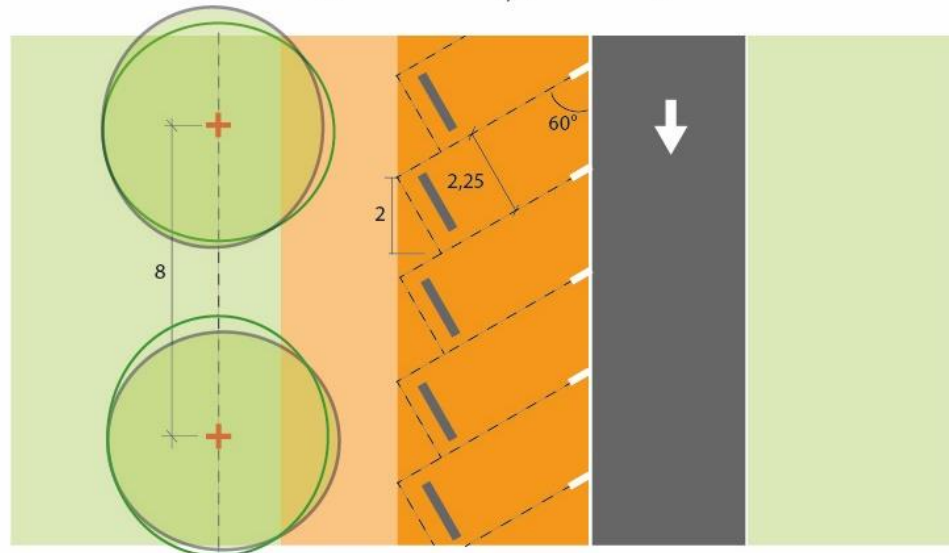
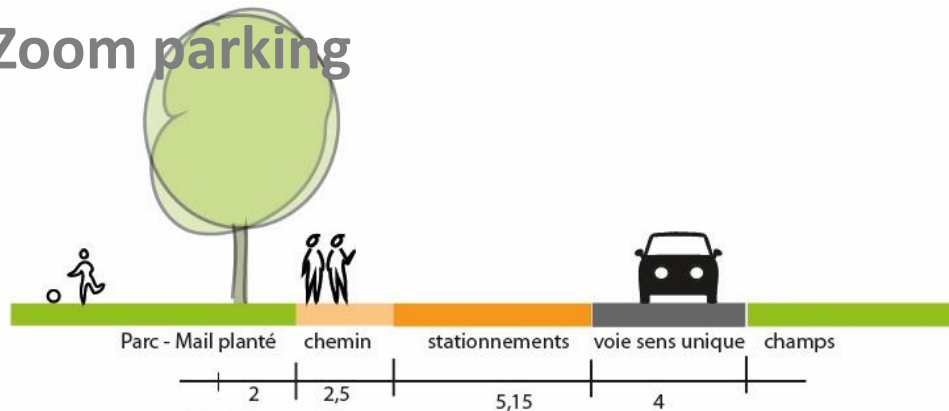
- Nouveaux équipements de sport ou de loisirs (1 ou 2) 
- Maintien d'un espace « libre » enherbé
- Disposition de petit mobilier d'accueil (bancs tables,...) 
- Éclairage? modéré (balisage)
- Signalétique et panneaux (information, interprétation: paysage, histoire)

0 50 100 m





Plaine sportive - Zoom parking



Stationnement en épis 60 places environ. Une interruption au droit du chemin venant du château d'eau. ■

Pas de bordure dénivelée, la limitation d'accès se fait par les bloque-roues ainsi que par un portique en entrée de zone de stationnement.

Alignement d'arbres à grand développement

Traitement de sol :

- Voie d'accès = requalification de la voie existante (couche de finition)
- Zone de stationnement : revêtement type pavage drainant (pas de dalle gazon) ou concassé
- Cheminement : stabilisé



Pavage avec joint gazon ou minéral drainant



Chasses-roues butoir bois, béton ou métal



●●●● Plaine sportive - Références

JOUER / BOUGER

1. Jeux « nature »

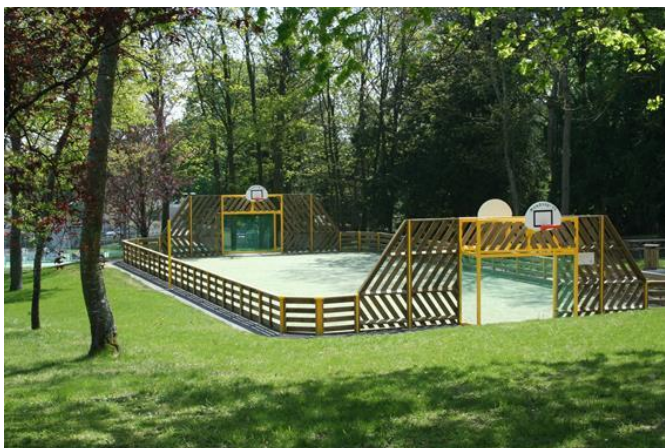


Aires de jeux en bois de robinier et métal :
<https://www.evasion-jeux.fr/>
<https://jeuxanaturel.com>



Aire de jeux des berges de l'Il
– Mulhouse
Marque SPIELART (distributeur
Pro Urba) [https://spielart-
laucha.de/fr/produits/structur
es-de-jeu/](https://spielart-laucha.de/fr/produits/structures-de-jeu/)

2. Terrain multisports/city-stade



3. Pump track

= Circuit tout-terrains
pour vélos et trottinettes



Exemple d'aménagement à
Morschwiller le Bas :
skate parc intégré dans la plaine
de jeux

Exemple à Mulbach sur Bruche : aménagement prévu à Brunstatt- Didenheim

SE REPOSER ET PARTAGER



Urbanplay natura santé - Playgones



Proposer des services aux cyclistes de loisirs et du quotidien

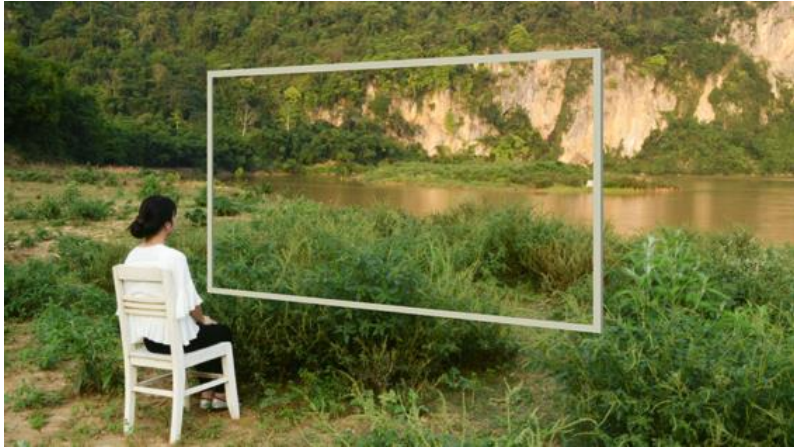
ACCUEILLIR



Éclairage d'ambiance par spots en sous-faces de arbres ou par balisage (temps d'éclairage réduit pour une meilleure prise en compte de la « trame noire »)



Plaine sportive - Références



The framed landscape | Quan Hoa, Vietnam | Duc Cuong Ha



CONTEMPLER ET COMPRENDRE



Atelier CAP
Charbonnières les Vieilles (63)



Paysages de l'ère glaciaire dans la vallée du Rhin en Suisse (Pizol)



Le marais du Port des Salines, Ile d'Oléron

●●●● Plaine sportive - Zoom équipements

Séance de travail des élus

> Travailler à partir de cette base en effectuant des choix à la lumière des contraintes d'espace et de budget

Equipements nécessitant Une surface importante : effectuer un choix

Enveloppe budgétaire : prioriser les choix pour éventuellement phaser sur plusieurs années



●●●● Plaine sportive - Zoom équipements

Proposition de localisation

... une sélection ou un phasage restent à opérer



Etude faisabilité d'un ponton d'observation/ interprétation du biotope

Réfection gloriette

Promenade d'interprétation sur l'évolution de la commune (photos aériennes historiques canal, bief...)

Butte avec tour d'observation reliée à la promenade d'interprétation

Agrès/fitness (option) avec intégration paysagère

Signalisation tracé historique

City stade (sur terrain existant)

Pump track (700m2)

Mise en valeur château d'eau :
Chemin, plantations, mobiliers + étude de faisabilité pour la mise en place d'un mur d'escalade

Grand tapis vert jeux libres + jeux d'enfants naturels près du bosquet (+option parcours pied nus)

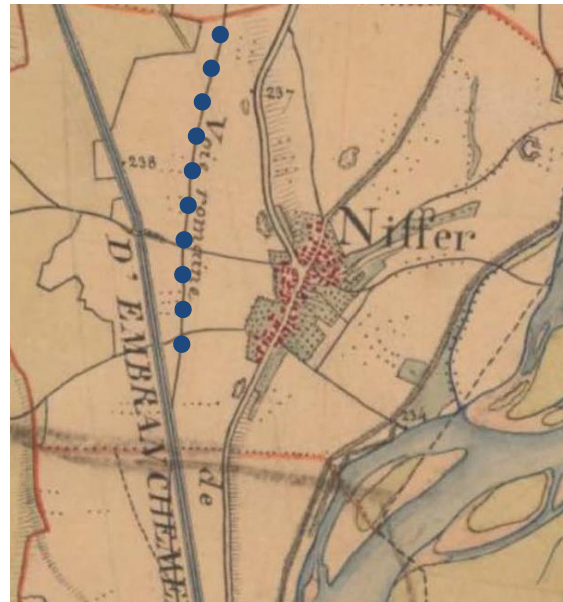
Mise en valeur du bosquet: installation mobilier (bancs et tables pique nique) : en partie à l'ombre en partie au soleil, en direction de la gloriette



Annexe

Evolution du site au cours de l'histoire : cartes anciennes et photographie aérienne

Un support possible d'interprétation de site



Carte d'état major (1820-1866) et position de la voie romaine



1934 - IGN



1950 - IGN



1960 - IGN

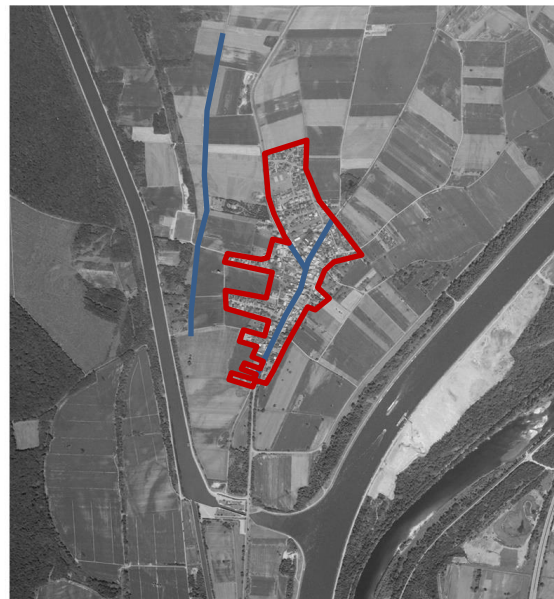


1961 - IGN

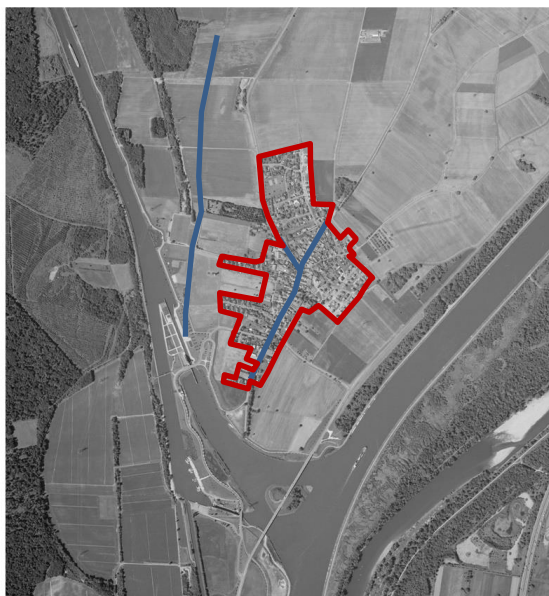




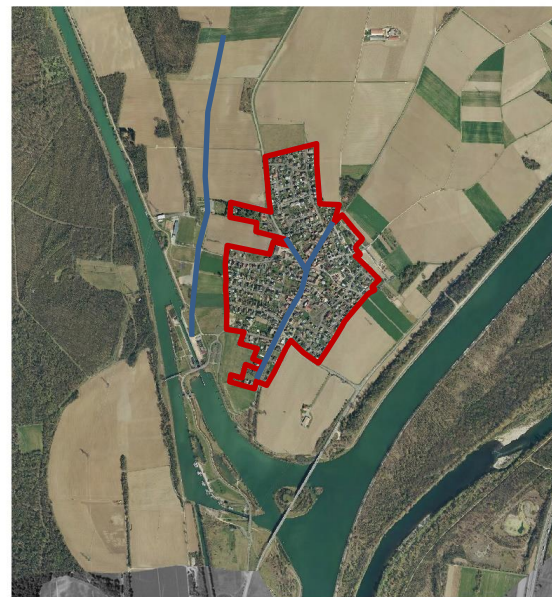
1970 - IGN



1991- IGN



2018 - m2a



2000 - IGN





AURM
33 avenue de Colmar - 68 200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Publication éditée et imprimée par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

Rédaction :

Cécile CALIFANO-WALCH

cecile.califano-walch@aurm.org - tel : 03.69.77.60.78

Stéphane DREYER

stephane.dreyer@aurm.org

Directrice de la publication :

Viviane BEGOC, directrice de l'AURM

Mars 2022

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et la référence exacte.

